

DOSSIER D'INSCRIPTION ÉTUDIANTS

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

DATE DE REMISE DU DOSSIER D'INSCRIPTION :

► **A PARTIR DU 18 juin 2024** POUR LES RÉINSCRIPTIONS DES ÉTUDIANTS EN 2ÈME ANNÉE (dépôt des dossiers au secrétariat ou envoi postal) photo d'identité obligatoire, avec les documents où il y a un astérisque.

► **Le 9 juillet 2024** POUR LES FUTURS ÉTUDIANTS EN 1ÈRE ANNÉE DE BTS de 8h30 à 17h30

► **Le 9 juillet 2024** POUR LES FUTURS ÉTUDIANTS EN 1ÈRE ANNÉE CPGE 1
*14h salle S -08 : réunion des futurs étudiants par l'équipe pédagogique
(présence recommandée)*



POUR TOUT DOSSIER INCOMPLET, L'INSCRIPTION NE SERA PAS VALIDÉE

FICHES À RENSEIGNER :

- *Fiche d'inscription
- *Fiche de renseignements
- *Fiche de renseignements médicaux
- *Inscription demi-pension et badge d'accès au lycée **avec toutes les pièces demandées (RIB obligatoire)**
- * d'internat le cas échéant
- *L'autorisation relative à l'utilisation d'images/vidéos/audio et règlement intérieur

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- La photocopie d'une pièce d'identité recto/verso
- La photocopie du relevé de notes du Baccalauréat session 2024 (pour les nouveaux Bacheliers)
- La confirmation d'admission de parcoursup (pour les nouveaux Bacheliers)
- La photocopie du livret de famille (toute la famille).
- La photocopie d'un justificatif de domicile.
- Deux photos d'identité
- Attestation d'assurance scolaire 2024/2025
- Pour les élèves boursiers : joindre la notification d'attribution de bourse 2024/2025

FICHE D'INSCRIPTION ÉTUDIANTS
(Cocher la filière correspondante)

- C.P.G.E.1 BTS MCO 1 BTS Tourisme 1 BTS CJN * 1
 C.P.G.E.2 BTS MCO 2 BTS Tourisme 2 BTS CJN * 2

* Collaborateur Juriste Notarial

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

DOUBLANT : OUI
 NON

REGIME : EXTERNE
 INTERNE

NOM : _____
(En lettres capitales)

PRENOMS : _____
(Dans l'ordre de l'État Civil)

SEXE : F
 M

Mail (Obligatoire) : _____

Tel. Portable (Obligatoire) : _____

LANGUE VIVANTE 1 obligatoire : Anglais

LANGUE VIVANTE 2 : au choix

| CPGE (obligatoire) | TOURISME (obligatoire) |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Allemand |
| <input type="checkbox"/> Espagnol | <input type="checkbox"/> Espagnol |

LANGUE VIVANTE 3 : BTS TOURISME, option facultative : Italien* Chinois*

***Soumis à effectif minimum**

| SIGNATURE | SIGNATURE Responsable légal 1 | SIGNATURE Responsable légal 2 | SIGNATURE Elève |
|--------------|----------------------------------|----------------------------------|--------------------|
| | | | |

(Si l'étudiant est majeur, sa seule signature est indispensable)

Académie de Créteil
RNE lycée: 077 09 26 N



Fiche N°1
Renseignements administratifs

MERCI DE RENSEIGNER AVEC PRECISION EN
LETTRES MAJUSCULES LES INFORMATIONS
DEMANDEES NOTAMMENT L'ADRESSE
ELECTRONIQUE DES PARENTS.

COLLEZ
UNE
PHOTO

Identité de l'élève

NOM : PRENOMS :
NE(E) LE : / / A : CODE DPT FRANCE :
PAYS :
NATIONALITE : SEXE : M OU F
TEL PORTABLE DE L'ELEVE : / / /
ADRESSE ELECTRONIQUE DE L'ELEVE : @
SCOLARITE PRECEDENTE :
CLASSE : ETABLISSEMENT : COMMUNE :

Responsable légal 1

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : Commune
 DOMICILE : TRAVAIL : PORTABLE :
ADRESSE ELECTRONIQUE : @
NBRE D'ENFANTS A CHARGE : NBRE D'ENFANTS SCOLARISES EN CLG OU LYCEE :
PROFESSION

Responsable légal 2

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : Commune
 DOMICILE : TRAVAIL : PORTABLE :
ADRESSE ELECTRONIQUE : @
NBRE D'ENFANTS A CHARGE : NBRE D'ENFANTS SCOLARISES EN CLG OU LYCEE :
PROFESSION

Autre responsable ou personne à contacter

NOM : PRENOM :
 DOMICILE : TRAVAIL : PORTABLE :
Lien avec l'élève :

FICHE N°2 : RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONFIDENTIELS

Photo obligatoire
Ne pas coller,
utiliser un
trombone

Cette fiche n'est pas obligatoire ; il en va de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit parfaitement renseignée.

NB : CETTE FICHE EST À COMPLÉTER SI VOTRE ENFANT EST :

- *atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire ;*
- *susceptible de prendre un traitement d'urgence ;*
- *atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.*

A REMETTRE SOUS ENVELOPPE CACHETÉE
À L'ATTENTION DE L'INFIRMIÈRE SCOLAIRE

NOM : PRENOM : CLASSE :

ADRESSE :

.....

TEL : TEL MOBILE :

Maladie dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

Observations particulières :

Selon les renseignements précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé, (circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période).

Vu et pris connaissance,

Elève majeur **ou** Le responsable légal

Date

Signature

FICHE N°3 : Autorisation liée au droit à l'image/audio (Elève majeur)

En vertu de l'article 9 du Code Civil, aucun enregistrement audio ou aucune image (photo/vidéo) de personne reconnaissable ne pourra être publiée sans l'autorisation écrite du responsable légal exerçant l'autorité parentale.

En cours d'année, afin de valoriser des travaux ou des actions à but pédagogique, les élèves et les enseignants pourront être filmés/photographiés ou enregistrés en audio.

Sous réserve de votre accord, ces documents audio/visuels pourront être utilisés pour une diffusion sur le site de l'établissement <http://www.francoiscouperin.fr> ou dans toute publication avec l'accord de l'établissement. Ces publications ou diffusions seront strictement à but informatif et non commercial.

Je soussigné (e) élève en classe de

autorise **la publication des photos/vidéos/audio** prises ou enregistrées dans le cadre des activités scolaires et périscolaires.

Cette autorisation pourra être à tout moment annulée par simple demande écrite de ma part.

Fait à le

Signature **Elève majeur** (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Règlement intérieur

Je soussigné(e)

élève en classe de

atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur établi pour l'année scolaire 2024-2025 publié sur le site de l'établissement : <http://www.francoiscouperin.fr>

Fait à le

Signature **Elève majeur** (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

FICHE N°3 : Autorisation liée au droit à l'image/audio **(élève mineur)**

En vertu de l'article 9 du Code Civil, aucun enregistrement audio ou aucune image (photo/vidéo) de personne reconnaissable ne pourra être publiée sans l'autorisation écrite du responsable légal exerçant l'autorité parentale.

En cours d'année, afin de valoriser des travaux ou des actions à but pédagogique, les élèves et les enseignants pourront être filmés/photographiés ou enregistrés en audio.

Sous réserve de votre accord, ces documents audio/visuels pourront être utilisés pour une diffusion sur le site de l'établissement <http://www.francoiscouperin.fr> ou dans toute publication avec l'accord de l'établissement. Ces publications ou diffusions seront strictement à but informatif et non commercial.

Madame, Monsieur (1) responsable légal(e) de l'élève

..... en classe de autorise **la publication**

des photos/vidéos/audio de mon enfant prises ou enregistrées dans le cadre des activités scolaires et périscolaires.

Cette autorisation pourra être à tout moment annulée par simple demande écrite de ma part.

Fait à le

Signatures des deux responsables obligatoires pour les élèves mineurs

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

| Elève mineur | | |
|--|--|----------------------------|
| SIGNATURE Responsable légal 1 | SIGNATURE Responsable légal 2 | SIGNATURE Elève |
| | | |

Règlement intérieur

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
 responsable légal(e) de l'élève.....en classe de

atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur établi pour l'année scolaire 2024-2025 publié sur le site de l'établissement : <http://www.francoiscouperin.fr>

Fait à le

| Elève mineur | | |
|--|--|----------------------------|
| SIGNATURE Responsable légal 1 | SIGNATURE Responsable légal 2 | SIGNATURE Elève |
| | | |

FICHE D'INSCRIPTION À L'INTERNAT

| | |
|--------------------------------------|-------|
| NOM : | Photo |
| Prénom : | |
| Classe : | |
| Responsable légal | |
| Nom et Prénom : | |
| Adresse du responsable légal : | |
| | |
| | |
| ☎ Domicile : | |
| ☎ Travail : | |
| @ Mail : | |

Le montant du forfait est calculé en fonction du tarif indiqué sur l'attestation de restauration scolaire

CHOIX DU MODE DE RÈGLEMENT

Je réglerai
(nom et prénom du responsable financier)

Cocher la case correspondant à votre choix.

- Dès réception de la facture, en début de trimestre, en **espèces** ou par **chèque bancaire ou postal** à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée François-Couperin ou **en ligne via le lien sur francoiscouperin.fr**.
- Par prélèvement automatique mensuel. **Le mandat de prélèvement SEPA personnel vous sera adressé dès votre inscription définitive à la demi-pension. Il est indispensable de le retourner rempli et signé pour mettre en place le paiement par prélèvement automatique.**

Date et signature :

Quel que soit votre choix, vous devez joindre :

- Un RIB pour un éventuel remboursement.
- Une photo, si l'élève est nouveau dans l'établissement, pour sa carte magnétique permettant l'accès au self.
- L'attestation de restauration scolaire.

Lors de son inscription au service de restauration, chaque élève reçoit gratuitement une carte magnétique pour la durée de sa scolarité au Lycée François Couperin. En cas de perte ou de destruction, son remplacement est facturé 5.00 €.

La réservation des repas aux bornes situées dans les bâtiments S et J est obligatoire

Fiche n°4 : Inscription Demi-Pension et Badge d'accès au lycée

A RENDRE OBLIGATOIREMENT

NOM : Prénom :

Classe en 2024-2025 :

NOM – Prénom responsable légal :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

Pour les élèves scolarisés au lycée Couperin en 2023-2024

- ➔ L'**attestation de paiement de la CAF** ou pour les parents qui ne relèvent pas de la CAF l'**attestation de quotient familial à télécharger sur le site www.iledefrance.fr/tarifs-equitables** (joindre toutes les pièces justificatives obligatoires) (voir document « *Equitables* » joint)
- ➔ Une **photo d'identité** à agraffer sur l'attestation (*préciser NOM-Prénom au dos de la photo*)
- ➔ Un **Relevé d'Identité Bancaire** au nom du responsable financier de l'élève (pour d'éventuels remboursements : voyages ou sorties annulés, solde de cantine...) à agraffer sur l'attestation

Pour les nouveaux élèves

- ➔ L'**attestation de paiement de la CAF** ou pour les parents qui ne relèvent pas de la CAF l'**attestation de quotient familial à télécharger sur le site www.iledefrance.fr/tarifs-equitables** (joindre toutes les pièces justificatives obligatoires) (voir document « *Equitables* » joint)
- ➔ Une **photo d'identité** à agraffer sur l'attestation (*préciser NOM-Prénom au dos de la photo*)
- ➔ Un **chèque de 40,00 euros** à l'ordre de l'agent comptable du lycée François Couperin (Merci d'indiquer le nom, le prénom et la classe de l'élève au dos)
- ➔ Un **Relevé d'Identité Bancaire** au nom du responsable financier de l'élève (pour d'éventuels remboursements : voyages ou sorties annulés, solde de cantine...) à agraffer sur l'attestation

RESTAURANT SCOLAIRE

Lycée Francois Couperin – 2024-2025

Tous les usagers doivent être munis de leur carte de restauration scolaire.

Elle est remise à chaque élève en début d'année scolaire.

Elle permet également l'accès au lycée. Tout renouvellement sera facturé 5 €.

- Les **lycéens et étudiants** déjeunent au **TICKET**, entre 0.50 € et 4.49 € par repas, en fonction du quotient familial indiqué sur l'attestation de paiement de la CAF ou sur l'attestation de quotient familial pour la restauration scolaire. **Sans ce document, le tarif maximum sera appliqué.**
- Les **internes** sont au **FORFAIT**.

LA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE

ATTENTION, SI LA CARTE N'EST PAS APPROVISIONNÉE LA RÉSERVATION NE POURRA PAS SE FAIRE.

Le restaurant scolaire du Lycée est **OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 11H30 A 13H30**.

Il est équipé d'un système de gestion informatisée des repas avec contrôle d'accès.

MODALITÉS DE RÉSERVATION DES REPAS

OÙ RÉSERVER ?

Sur internet : sur le site du lycée, en haut, à gauche, icône TurboSelf.

Se munir de votre identifiant reçu par mail (adresse mail valable indispensable, donnée lors de l'inscription)

Sur les bornes réparties dans le lycée (bâtiments J et S), avec votre carte.

QUAND RÉSERVER ?

Au plus tard la veille

Possibilité de réserver au mois, à la semaine sur Internet et sur les bornes.

COMMENT ANNULER UNE RÉSERVATION ?

Au plus tard la veille du jour concerné via les mêmes modalités que celles de la réservation.

RÉSERVER C'EST MANGER :

La réservation permet l'ajustement des quantités commandées.

Toute réservation effectuée donne donc lieu à facturation du repas.

Par dérogation à cette règle, il ne sera pas décompté de repas si le convive présente un certificat médical justifiant son absence.

Aucun autre cas ne peut être pris en compte.

VOUS POUVEZ RECHARGER VOTRE COMPTE :

- Par chèque libellé à l'ordre de L'Agent Comptable du Lycée Couperin, à déposer au service comptable du lycée ;
- En espèces directement auprès du Service Comptable du Lycée ;
- En ligne, paiement en sécurisé, avec votre identifiant :

La procédure à suivre est la suivante:

- **Rendez-vous sur le site** du lycée : cliquez en haut à gauche de la page d'accueil « Paiement en ligne Restauration scolaire »
- **Saisir votre identifiant de connexion et votre mot de passe** communiqués par mail
- **Suivre les instructions** proposées à l'écran

Si vous ne possédez pas votre identifiant et/ou votre mot de passe :

- Cliquer sur « **Demande de création de compte** »

- Saisir les **5 derniers chiffres** indiqués sur le dessus de votre badge d'accès au self : Carte N° 1406-**0XXXX**

- Saisir une adresse mail valide sur laquelle vos identifiant et mot de passe vous seront adressés sous 48 H

- A réception, suivre la procédure classique indiquée ci-dessus



A noter :

Les comptes ne sont crédités qu'en différé le lendemain matin après 8 heures, suite à la synchronisation quotidienne des modules.

L'INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE AU LYCÉE

MODE D'EMPLOI



Un repas complet et équilibré accessible à tous les élèves...



...à un tarif juste adapté à vos ressources



QUI EST CONCERNÉ ?

- Tous les élèves et apprentis scolarisés dans un lycée public d'Île-de-France.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- Toutes les modalités d'inscription sur www.iledefrance.fr/equitables

QUEL TARIF QUI VOUS SERA APPLIQUÉ ?

- La Région Île-de-France** finance la différence entre le coût du repas et le tarif payé par la famille (de 55 à 98 % en fonction de votre quotient familial) et, pour la 5^e année consécutive, gèle le tarif de la tranche A pour soutenir les foyers les plus modestes.

Tarifs des repas pour l'année scolaire 2024-2025, à payer au ticket ou au forfait :

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL | ≤ 183 | ≤ 353 | ≤ 518 | ≤ 689 | ≤ 874 | ≤ 1078 | ≤ 1333 | ≤ 1689 | ≤ 2388 | > 2388 |
| TARIFS AU TICKET | 0,50 € | 1,77 € | 1,98 € | 2,19 € | 2,40 € | 2,61 € | 2,81 € | 3,37 € | 3,93 € | 4,49 € |
| TARIFS AU FORFAIT* | 0,20 € | 1,47 € | 1,68 € | 1,89 € | 2,10 € | 2,31 € | 2,51 € | 3,07 € | 3,63 € | 4,19 € |
| PRISE EN CHARGE REGION SUR LE COÛT MOYEN D'UN REPAS (10€) | 95 à 98% | 83 à 86% | 80 à 84% | 78 à 81% | 76 à 79% | 74 à 77% | 72 à 75% | 67 à 70% | 61 à 64% | 55 à 58% |

*Lorsque le régime d'inscription déterminé par le conseil d'administration du lycée est au forfait, les familles bénéficient d'un abattement de 0,30 € par repas.

Bon à savoir

En cas de difficultés liées à votre situation professionnelle, familiale ou administrative, vous pouvez prendre contact avec le personnel de l'intendance et l'assistante sociale de votre lycée.

Besoin d'aide ?

Contactez la plateforme téléphonique Équitables
0 800 075 065



Contactez la plateforme téléphonique Équitables du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, de mi-mai à mi-juillet et de fin août à début octobre.

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Plus d'informations ?



www.iledefrance.fr/equitables